

Berges de Marne : retour sur la concertation

Dans le cadre de la procédure d'aménagement du quartier Berges de Marne, une concertation a été engagée avec les Sparnaciens de juillet à décembre 2018.

Celle-ci a permis d'échanger avec les Sparnaciens sur l'avenir du quartier et de faire émerger des suggestions et des attentes concernant le projet.

Elle a également permis d'alimenter, d'ajuster et de conforter les orientations et le projet du Plan Guide de l'opération (voir documents et comptes-rendus ci-joint, dans "Documents").

L'ensemble des propositions et des remarques formulées a fait l'objet d'un bilan de concertation, approuvé par le Conseil municipal du 27 mai 2019.

Deuxième concertation :

Dans le cadre du dossier de création de ZAC, la concertation a été relancée lors du conseil municipal du 16 mai 2022.

Le bilan de cette concertation sera rendu public courant 2023.

Contact

Pour toute question et remarques sur le projet des Berges de Marne, les habitants peuvent s'adresser à l'adresse mail suivante : bergesdemarne@ville-epernay.fr

Pour aller plus loin

[Berges de Marne, futur ÉcoQuartier](#)